



Bayonne, le 25 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : POINT D'INFORMATION N°8 -LES TRANSPORTS EN COMMUN DU PAYS BASQUE EN LIBRE ACCÈS POUR LES TRAVAILLEURS -

Le Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour a décidé du libre accès des transports en commun pour les travailleurs engagés durant la crise sanitaire. Cette mesure entre en vigueur jeudi 26 mars sur l'ensemble du réseau de mobilité du Pays Basque Txik Txak.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'objectif du Syndicat des mobilités Pays Basque-Adour est de permettre à chacun, dans le cadre des dispositions en vigueur, de pouvoir organiser ses déplacements strictement nécessaires, notamment pour celles et ceux qui ne disposent pas d'autres moyens de transport. Ainsi, le service public de transport est maintenu sur l'ensemble du territoire pour assurer les déplacements du personnel essentiel à la vie du pays : personnels soignants, caissiers, salariés des commerces alimentaires, éboueurs, agents publics, etc.

Le Syndicat des mobilités a souhaité aller plus loin dans l'accompagnement de celles et ceux qui œuvrent tous les jours pour maintenir la continuité des activités essentielles. Ainsi, à compter du jeudi 26 mars, l'ensemble des transports en commun du territoire seront en accès libre pour ces travailleurs mobilisés pendant la crise sanitaire, sur présentation du justificatif de déplacement professionnel.

La protection des conducteurs et usagers reste une priorité pour le Syndicat des mobilités et des mesures ont été mises en œuvre en ce sens dès lundi 16 mars chez tous ses opérateurs :

- montée uniquement par les portes arrière
- arrêt de la vente de titres de transport à bord
- sécurisation de la zone conducteur via un dispositif de rubalise
- communication usagers visant à faire respecter les gestes barrières et les distances de sécurité
- mesures de nettoyage spécifiques et renforcées des bus
- arrêt du contrôle des titres de transport
- fermeture des agences commerciales Hegobus (Saint-Jean-de-Luz) et Chronoplus (Bayonne et Biarritz)

Toutes les informations concernant les services de la Communauté Pays Basque en cette période de crise sanitaire sont disponibles sur communaute-paysbasque.fr. Un article recensant toutes les dispositions concernant la mobilité est en Une et actualisé quotidiennement.

Contacts presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr